

DOSSIER DE PRÉPARATION À LA NATURALISATION



Table des matières

1. Introduction.....	4
1.1. L'audition à la commune	4
1.2. L'audition au canton.....	4
1.3. Ressources	4
2. Contexte local – Port Valais	6
1.1. Situation, population, communes voisines	6
1.2. Infrastructures culturelles, lieux historiques	7
1.3. Infrastructures sportives, lieux de loisirs	7
1.4. Evénements, fêtes, festivals, activités, vie associative	7
3. Contexte régional – Valais	8
3.1 Situation, population, villes et capitale, cantons voisins	8
3.2. Fêtes et traditions chablaisiennes et valaisannes	9
3.3. Lieux touristiques	9
4. Suisse.....	10
4.1. Situation, population, pays voisins.....	10
4.2. Territoire, cantons, villes et capitale	10
4.3. Langues parlées	10
4.4. Personnalités	10
4.5. Industries, produits phares.....	11
4.6. Valeurs.....	11
5. Système politique	12
6. Traditions, coutumes, histoire.....	13
Traditions valaisannes	13
Préparer un pain de seigle.....	14
Combats de reines.....	14
Chiens Saint-Bernard.....	14
Masques du Lötschental	14
La raclette.....	15
La vigne	15
Traditions suisses.....	15
Histoire suisse et valaisanne.....	15
Personnages de légende	16
7. Lieux emblématiques.....	17
En Valais.....	17

Zermatt et le Cervin	17
Sion.....	17
Verbier	17
Région d'Aletsch.....	18
Val d'Anniviers	18
Morgins.....	18
Champéry	19
Saint-Maurice	19
En Suisse	19
8. Actualités	19
9. Droits et devoirs.....	20
Droits fondamentaux	20
Devoirs.....	20

1. Introduction

1.1. L'audition à la commune

Chaque commune procède différemment pour mener les auditions de naturalisation. Cela dépend de leur commission de naturalisation et de leur manière d'interpréter la loi. Souvent, la commune souhaite connaître le parcours de la personne (arrivée en Suisse, scolarité, profession), sa vie dans la commune (participation à la vie locale, aux événements, membre d'une société) et ses motivations à se faire naturaliser (accéder au droit de vote, assurer à leurs enfants une vie en Suisse, attachement à la Suisse, naissance en Suisse, etc.).

De manière générale, la Commune pose des questions sur la politique locale, la géographie locale et les habitudes locales.

La personne qui se fait naturaliser accède à la citoyenneté, c'est-à-dire qu'elle obtient le droit de vote. C'est pour cela que les questions sont surtout axées sur le système politique suisse.

1.2. L'audition au canton

L'audition à Sion est en général une formalité, il confirme la décision de la Commune, mais il convient de bien se préparer !

L'audition commence par une présentation de la personne (parcours, formation, vie sociale) et par ses motivations (droit de vote, pour les enfants, né en Suisse, attachement).

Les questions posées sont surtout axées sur le système politique suisse (les 3 pouvoirs aux 3 niveaux, les dernières et prochaines votations, les sujets d'actualité valaisanne et suisse, 2-3 noms de conseillers fédéraux et conseillers d'Etat et les Départements qu'ils dirigent, la démocratie directe avec initiatives et referendums). Des questions sont également posées sur la géographie, le système social et les coutumes.

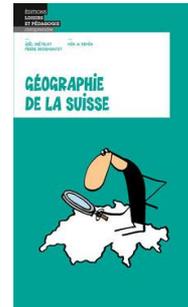
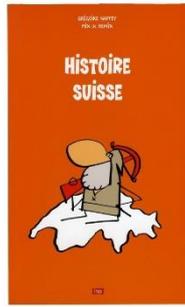
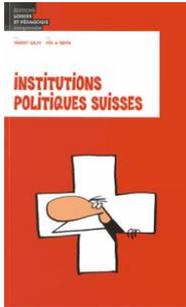
C'est une audition où il faut « se vendre », dans le sens qu'il faut montrer qu'on prend la naturalisation au sérieux et qu'on s'est bien préparé, qu'on a fourni un effort. C'est une question d'attitude et de motivation.

1.3. Ressources

Pour vous préparer aux auditions de naturalisation, vous pouvez vous entraîner à l'aide des ressources suivantes :

- Ce dossier-ci que nous vous avons distribué : il vous donne des explications sur le déroulement des auditions et sur les éléments qui peuvent être abordés dans les questions posées.
- Les 3 aide-mémoires illustrés par Mix et Remix : ils proposent un panorama des institutions politiques suisses, des grandes dates de l'histoire suisse et les éléments principaux qui constituent l'identité suisse.
 - Vincent Golay, Institutions politiques suisses, Editions Loisirs et Pédagogie, Lausanne.

- Grégoire Nappey, Histoire suisse, Editions Loisirs et Pédagogie, Lausanne.
- Gianni Haver, L'image de la Suisse, Editions Loisirs et Pédagogie, Lausanne.
- Joël Chételat, Pierre Dessemontet, Géographie de la Suisse, Editions Loisirs et Pédagogie, Lausanne.



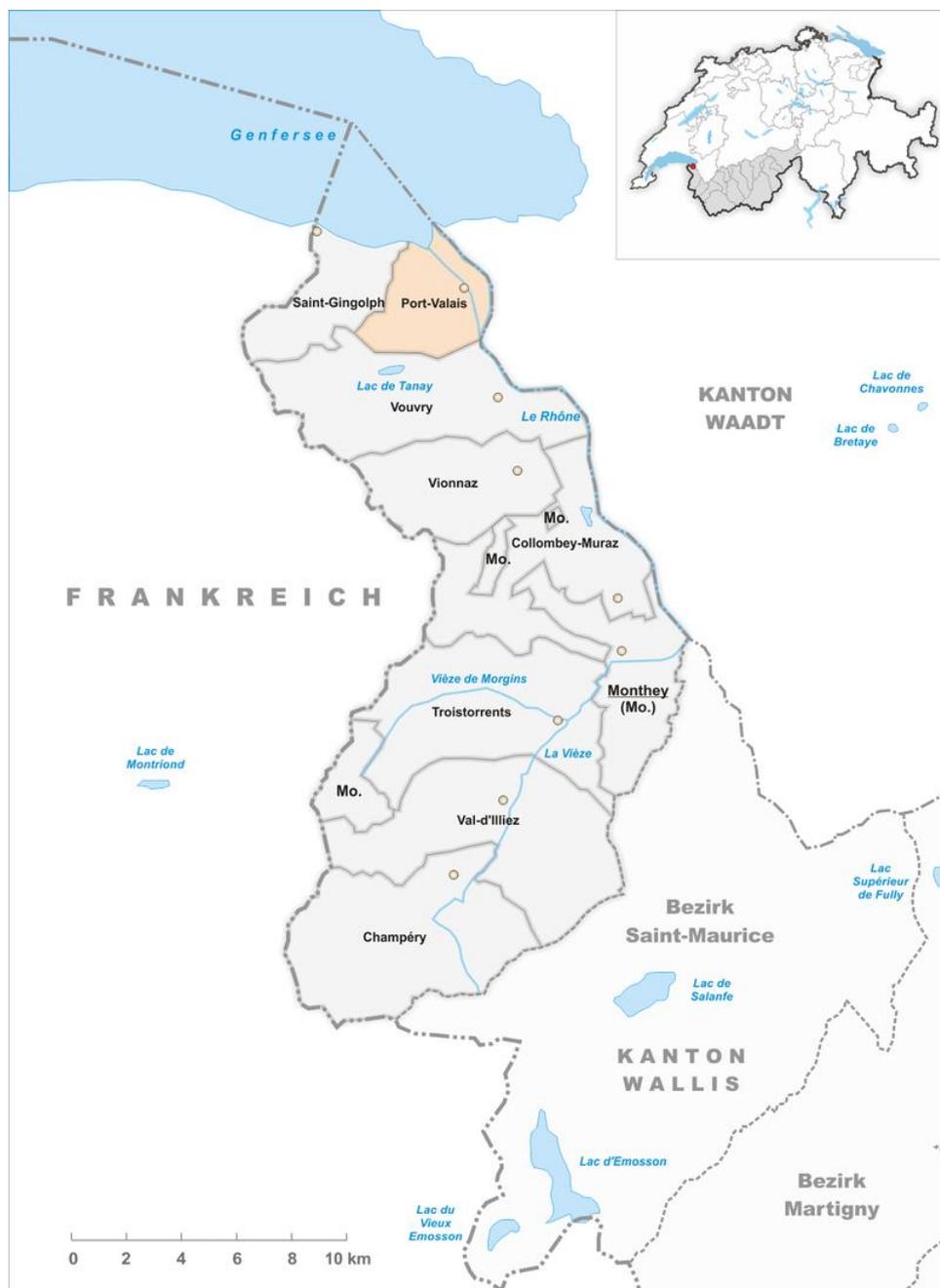
Vous pouvez emprunter ces livres à la bibliothèque communale ou à la Médiathèque de Monthey ainsi que les acheter dans les librairies ou les commander via <https://editionslep.ch/collection/comprendre-la-suisse>

- Le Nouvelliste : afin de savoir ce qu'il se passe dans l'actualité valaisanne et suisse, il est intéressant de lire ce journal. Si vous n'êtes pas abonnés, vous le trouvez gratuitement à disposition à la Médiathèque de Monthey ou dans les bistros. Vous pouvez aussi l'acheter en kiosque. D'autres médias, comme la RTS, abordent l'actualité locale, régionale et fédérale.
- « La Confédération en bref », à commander ou à télécharger sur le site de la Confédération.

2. Contexte local – Port Valais

1.1. Situation, population, communes voisines

Port-Valais se situe dans le **Chablais valaisan**, dans le **district de Monthey**, sur la rive sud du **lac Léman** à l'embouchure du **Rhône**.



Port-Valais  Canton : Valais District : Monthey Population : Président :	Localités : 1.	2.
	Communes limitrophes : 1.	
	2.	
	3. 4.	

1.2. Infrastructures culturelles, lieux historiques

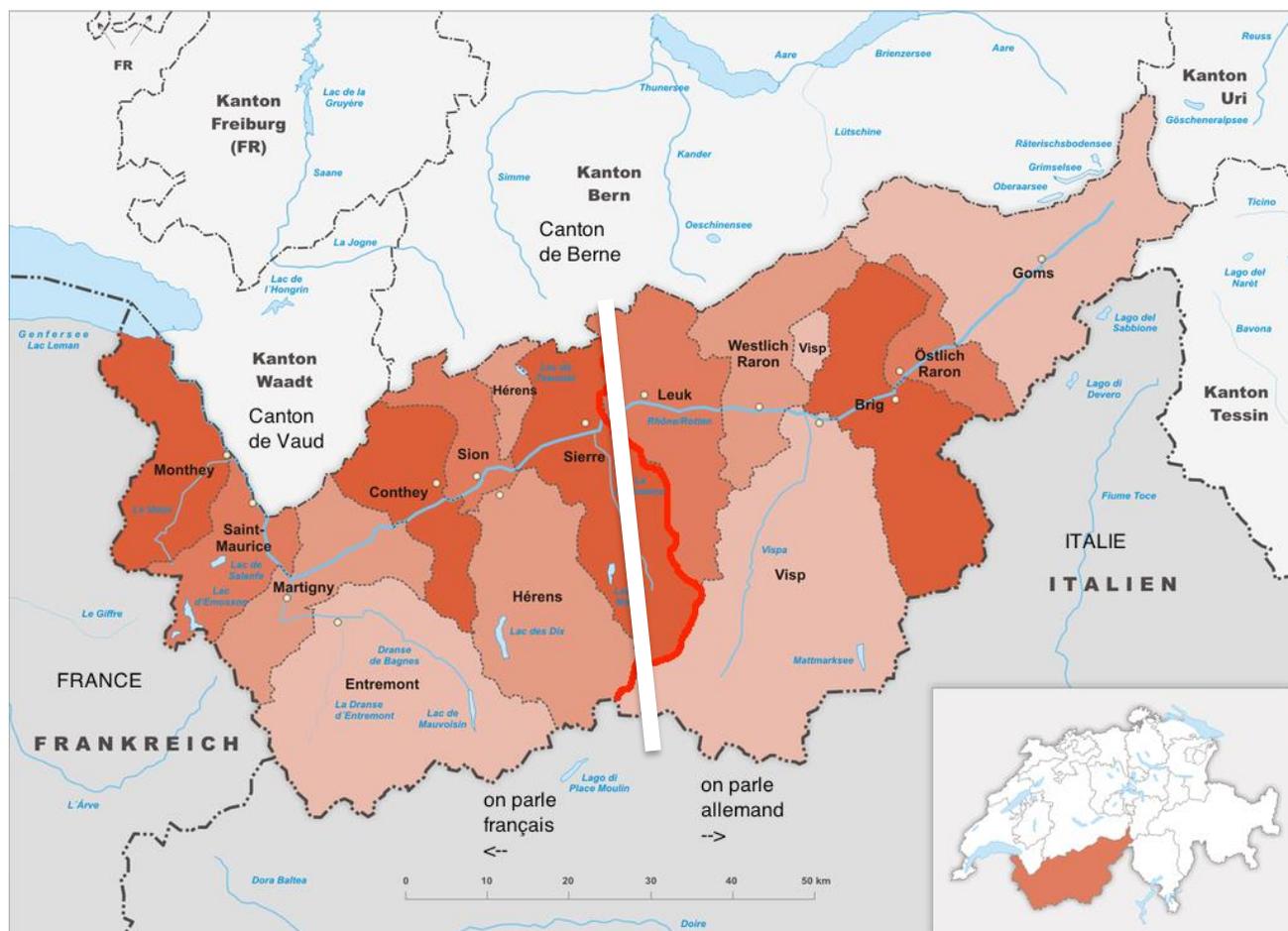
A compléter à l'aide du site internet de la commune www.port-valais.ch, ou selon vos connaissances.

1.3. Infrastructures sportives, lieux de loisirs

1.4. Evénements, fêtes, festivals, activités, vie associative

3. Contexte régional – Valais

3.1 Situation, population, villes et capitale, cantons voisins



← on parle français

→ on parle le dialecte haut-valaisan ou l'allemand.

Sierre est la commune qui fait le lien entre la partie francophone et germanophone.

Valais - Wallis



Cantons limitrophes :

Principales villes :

**Entrée dans la
Confédération :**
1815

Chef-lieu : Sion

Population :
339 176 hab.
(fin 2016)

Pays limitrophes :

Nombre de districts : _____

3.2. Fêtes et traditions chablaisiennes et valaisannes

Veillez citer quelques exemples d'événements culturels, sportifs, etc..., soit d'après vos connaissances soit en vous aidant de valais.ch.

3.3. Lieux touristiques

Veillez citer quelques lieux touristiques valaisans soit d'après vos connaissances soit en vous aidant de valais.ch.

4. Suisse

4.1. Situation, population, pays voisins

Vous devez pouvoir présenter :

- Les pays limitrophes

- Les données de base concernant la Suisse :

- Population :
- Système politique :

4.2. Territoire, cantons, villes et capitale

- Nombre de cantons suisses :
- La capitale suisse :
- Quelques villes importantes :

4.3. Langues parlées

Il s'agit des **4 langues** nationales officielles. Il faut les mettre par ordre d'importance (de la plus parlée à la moins parlée)

--	--	--	--

4.4. Personnalités

Trouvez des personnalités vivantes ou décédées dans divers domaines (sport, culture, science, économie, politique, etc...) qui ont représenté la Suisse.

Il est important de connaître non seulement le nom mais également de pouvoir dire quelques mots sur la vie et l'œuvre de ces personnes.

Sport		
Culture		
Science		
Economie		
Politique		

4.5. Industries, produits phares

La Suisse possède une industrie forte, reconnue sur le plan international. Trouvez quelques domaines où la Suisse se distingue particulièrement et le nom de sociétés qui y sont actives. Comme pour les personnalités, il est important de connaître le nom mais également ce qu'elles font en quelques mots.

Domaine	Noms de sociétés

Outres des entreprises très connues, la Suisse possède également des produits typiques, présents sur le marché intérieur ou sur le marché d'exportation. Il peut s'agir de marques ou de produits spécifiques.

4.6. Valeurs

Certaines valeurs fondamentales ont une forte influence sur le fonctionnement ou la politique suisse. Ces valeurs ne sont peut-être pas uniques à la Suisse, cependant elles ont des conséquences spécifiques dans notre pays.

Valeur	En pratique	Explication

5. Système politique

Ce tableau vous permet de résumer le système politique de notre pays avec ses **3 pouvoirs** qui s'exercent à **3 niveaux** différents.

	Fédéral	Cantonal	Communal
<i>Pouvoir législatif</i>			
<i>Pouvoir exécutif</i>			
<i>Pouvoir judiciaire</i>			

Le nombre de Conseillers fédéraux : _____ Le Président de la Confédération : _____

En nommer 2-3 ainsi que le Département dont ils ont la charge : _____

Le nombre de Conseillers d'Etat : _____ Le Président du Conseil d'Etat : _____

En nommer 2-3 ainsi que le Département dont ils ont la charge : _____

Le nombre de Conseillers nationaux : _____

Nommer 2 Conseillers nationaux valaisans : _____

Le nombre de Conseillers aux Etats : _____

Nommer 2 Conseillers aux Etats valaisans : _____

Le nombre de Parlementaires : _____

Le nom du Président du Parlement : _____

Le nombre de Conseillers municipaux : _____

En nommer 2-3 : _____

Quels sont les droits politiques fondamentaux des citoyens suisses ?

1. _____
2. _____
3. _____

Citer les principaux partis politiques :

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

6. Traditions, coutumes, histoire

Traditions valaisannes

Le Valais n'est pas un parc de loisirs artificiel. C'est avant tout le pays d'hommes et de femmes qui donnent encore aujourd'hui vie à leur région, du nord au sud, de par leurs traditions et leurs coutumes.

Le **combat de reines**, qui oppose des vaches, incarne ainsi par exemple le Valais authentique et typique, depuis fort longtemps. Toutefois, il existe aussi de nombreux us issus du domaine sacré jouissant ces dernières années d'une reconnaissance comme patrimoine local ou régional, notamment la **procession des Grenadiers du Bon-Dieu qui se déroule dans tout le canton lors de la Fête-Dieu**. Ne surtout pas manquer non plus le **carnaval**, bien que de la diversité d'antan, seules quelques figures se soient maintenues jusqu'à présent ; tels **les empaillés et les peluches d'Évolène ou encore les Tschägättä (sorcières) du Lötschental**.

Ces festivités marquent les moments forts de l'année mais il y en a d'autres. Le calendrier culturel valaisan est fortement rythmé par les manifestations locales et régionales qui se déroulent les weekends de mai à octobre : **festivals de musique, fêtes alpines ainsi que villageoises et événements folkloriques**.

Le **costume traditionnel valaisan** est souvent porté comme symbole du caractère unique du Valais. Costume fait référence au vêtement que l'on porte. On distingue pour l'homme et la femme la tenue de semaine et celle du dimanche. Les **fifres et tambours** apportent eux aussi une note toute particulière aux festivités valaisannes. Nombre d'hommes apprenaient à jouer de ces instruments au cours de leur mercenariat et, lorsqu'ils rentraient au pays, tenaient à faire vivre et perdurer cette musique. On compte ainsi aujourd'hui environ 2000 musiciens actifs parmi les différentes associations.

Au printemps, les **marchés, désalpes** et fêtes viennent ensuite combler vos papilles. Vous y trouverez un cadre unique pour déguster et savourer les produits du terroir, tels que vins, fromages et châtaignes.

Préparer un pain de seigle



En Valais, on cultive le seigle depuis des siècles. Il a trouvé ici des conditions propices : un terrain montagneux, une situation en hauteur et des températures extrêmes. A partir de leur seigle, les Valaisans produisent un pain succulent. Autrefois, dans les villages valaisans, **on n'allumait le four à pain commun que deux à trois fois l'an**. Il fallait ensuite enfourner du pain **qui se conserverait plusieurs mois** : l'inoubliable pain de seigle valaisan. Toutefois, seul celui qui fait lui-même son pain suivant les instructions d'un initié en pénètre le vrai secret.

Combats de reines



Les Hérens sont une race ancienne et traditionnelle en Valais, avec un **tempérament belliqueux**. Lors de l'inalpe qui a lieu **tous les printemps, elles se battent cornes à cornes**. La vache la plus forte, la « reine », dirigera le troupeau tout l'été. C'est de cette particularité qu'est née la tradition du combat des reines qui attire nombre d'éleveurs et de spectateurs. Chaque vache choisit sa rivale et cesse le combat dès que la vaincue abandonne. Les blessures sont très rares. **A la fin de la journée, la vache qui n'a pas été vaincue devient «reine des reines»**. La **grande finale** a lieu tous les ans à **Aproz**.

Chiens Saint-Bernard



Depuis la fin du XVIIe siècle, les Augustins du Grand Saint-Bernard élèvent les chiens qui portent le nom de leur région. Cette tradition est encore entretenue de nos jours dans **l'hospice et la Fondation Barry à Martigny**. On peut se rendre tout l'été au **Grand Saint-Bernard** pour voir les chiens. Les randonnées en compagnie des Saint-Bernard constituent un moment fort inoubliable. Le Saint-Bernard s'est fait connaître en particulier pour ses **qualités de chien d'avalanche**. On raconte que le plus fameux d'entre eux, le légendaire Barry, a sauvé la vie de plus d'une quarantaine de personnes.

Masques du Lötschental



Pendant le Carnaval, les **villages du Lötschental** sont envahis par les «Tschägäta», des personnages effrayants couverts de fourrure et portant des masques grimaçants. Cette **coutume païenne** est autorisée dans le Lötschental à partir du 3 février.

La raclette



Qui a inventé la raclette ? Léon. Ainsi s'appelle, selon la légende, le vigneron valaisan qui a découvert la raclette. Par un jour d'hiver glacial, Léon approcha du feu un morceau de fromage et le servit à ses amis. Miracle ! La raclette valaisanne était née. Depuis, elle fait fureur partout, jusqu'au-delà de nos frontières. L'existence du fromage en Valais est attestée à partir du 4e siècle avant J.-C. Entre le 14e et le 19e siècle, le fromage était couramment utilisé comme monnaie d'échange, comme salaire ou comme produit d'exportation. On sait que la pratique du fromage fondu était connue en Valais en 1574 déjà. Le nom de « raclette », s'il était utilisé auparavant dans le dialecte local, fut écrit dès 1874 pour décrire le fromage du même nom. Aujourd'hui encore, le fromage à Raclette du Valais AOP est fabriqué selon une recette traditionnelle ancestrale.

La vigne



Le canton du Valais, avec ses 5 259 hectares de vignes, possède **le plus grand vignoble de Suisse**. L'essentiel de ses vignes est planté sur la rive droite de la vallée du Rhône de Martigny à Loèche. Plus de **50 cépages** différents y sont cultivés à une altitude variant de **450 à 800 mètres**, exception faite du **vignoble de Visperterminen** situé à plus de 1 000 mètres. Le labeur acharné de ses vigneron, combiné à un microclimat favorable ainsi qu'à une législation cantonale restrictive, permettent aux crus valaisans d'être régulièrement distingués dans de grands concours internationaux.

Traditions suisses

Il existe diverses traditions en Suisse, certaines sont très locales et d'autres se retrouvent au niveau cantonal ou fédéral. Il est important d'en connaître quelques-unes des plus représentatives au niveau fédéral ou cantonal.

Vous trouverez une liste exhaustive inscrites à l'UNESCO sous :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_traditions_vivantes_de_Suisse

Histoire suisse et valaisanne

Il est important d'avoir une **vision globale** de l'histoire suisse. Il faut donc connaître les quelques dates clé de la Confédération Helvétique et comprendre comment elle a évolué.

Date	Fait historique

--	--

Il n'est pas nécessaire de connaître par cœur TOUTES les dates des batailles et des événements historiques !

Personnages de légende

Dans tous les pays, il existe des figures, des personnages légendaires qui forgent la mythologie patriotique. La Suisse ne fait pas exception. Il existe donc quelques personnages dont nous ne savons pas si leur existence est réelle, mais qui ont cependant marqué l'imaginaire collectif.

Le personnage	Son histoire en résumé

7. Lieux emblématiques

En Valais

Zermatt et le Cervin



La 1ère **escalade du Cervin** remonte à 1865. Elle a établi le mythe et la fascination de l'**alpinisme** et fait de Zermatt l'un des villages de montagne les plus prisés au monde. **La région abrite près de quarante sommets culminant à 4000m.** Son hôtellerie et sa gastronomie jouissent d'une renommée mondiale. Le domaine skiable, ouvert toute l'année, est le plus haut des Alpes. On y trouve le niveau de précipitations le plus bas de Suisse et 300 jours d'ensoleillement par an, sans oublier l'air pur et sain. **Le village est interdit aux voitures.**

Sion



Des fouilles ont montré que la région sédunoise était déjà habitée à l'âge de la pierre. Pour mieux appréhender ce passé, rien ne vaut une visite des différents musées, où l'art et l'évêché sont à l'honneur. La charmante vieille ville, elle aussi, abrite des témoignages de diverses époques. Dans le bourg fortifié de Valère, les visiteurs peuvent découvrir l'un des plus anciens orgues au monde. **Centre économique du Valais**, Sion compte aujourd'hui 30'000 habitants. Grâce à son **aéroport international** et à sa **gare routière, la plus grande de Suisse**, Sion offre un accès rapide à presque toutes les localités du canton.

Verbier



Située sur un haut plateau dominant la **vallée de Bagnes**, Verbier déploie ses paysages enchanteurs et ses chalets de montagne aux toits d'ardoise de style typiquement valaisan.

Verbier fait partie du **domaine «4 Vallées»**, la mecque des sports de glisse. 500 km de chemins de randonnée balisés, 826 km de pistes de VTT, un courant thermique parfait pour le parapente et 2 parcours de golf attirent les hôtes en été.

Région d'Aletsch



Swiss Alps Jungfrau-Aletsch : c'est le nom sous lequel **le plus imposant glacier des Alpes** est inscrit au **patrimoine mondial de l'UNESCO**. Les maisons traditionnelles typiques du Valais, les chalets et les hôtels confèrent aux villages de la vallée et aux trois alpages sans voitures un charme authentique. Exposées au soleil à mi-hauteur entre ciel et vallée se trouvent les stations de Fiescheralp, Bettmeralp et Riederalp. Six téléphériques transportent les visiteurs de la vallée du Rhône à 2000 mètres d'altitude, vers leurs lieux de vacances et les chemins de randonnée féériques de la région d'Aletsch. On peut y poursuivre sa route vers d'autres points panoramiques comme l'Eggishorn (2927 m), qui offre l'une des plus belles vues sur les glaciers d'Aletsch et de Fiesch.

Val d'Anniviers



Entouré par des sommets de plus de 4000 mètres d'altitude, le Val d'Anniviers est une vallée alpine qui relie Sierre aux stations de **St-Luc/Chandolin, Grimentz-Zinal et Vercorin**. Ici, la glisse est infinie, un **espace de ski de piste et de freeride** dans un décor de haute-montagne hors du commun, réparti en 3 domaines skiables – pour un unique abonnement. Le Val d'Anniviers est un immense espace de **randonnées estivales**, de 500 à 4'500 mètres. Les eaux turquoise du **barrage de Moiry**, la Mine de cuivre de Zinal, **le Sentier des Planètes**, le Parc Forêt Aventures de Vercorin la Via Ferrata de Moiry, le Circuit des 3 bisces sont autant de lieux et sensations à découvrir durant votre séjour.

Morgins



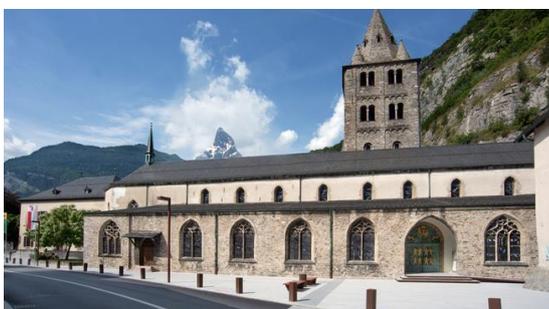
Le village ensoleillé de Morgins, à 1300 m d'altitude, est aussi une destination estivale appréciée des amateurs de panoramas grandioses. Fabuleuses **Dents du Midi, alpages, lacs de montagne** font la beauté du site de **randonnée** du Chablais. Le col frontalier du Pas de Morgins, avec un joli lac de montagne, **rejoint le Val d'Abondance en France**. Autres réjouissances hivernales à Morgins : balades en calèche, randonnées en raquettes patinoire naturelle, devalkart sur neige, 20 km de pistes de ski de fond sur place et, ouvert aux plus jeunes, un Parc des Neiges pour les premières expériences sur la neige.

Champéry



À 1050 m d'altitude, ce village de la région du Chablais, au pied des Dents du Midi et des Dents Blanches, est considéré comme l'une des destinations touristiques les plus anciennes de Suisse. L'ouverture de l'hôtel "Dents du Midi" en 1857 y a lancé le tourisme. La rue du village, avec ses nombreux chalets traditionnels aux balcons en bois sculpté et la forme typique de ses toits, séduit par le charme de ses petites boutiques, de ses bars et restaurants. Il existe à Champéry l'une des dernières fonderies de cloches suisses encore en activité.

Saint-Maurice



D'abord connue sous le nom celtique d'Acauno, St-Maurice a été érigée en poste de péage à l'époque romaine. Après la mort en martyr d'un chef de légion à la fin du IIIe siècle, elle est devenue un haut lieu de pèlerinage sur la «Via Francigena» qui relie Canterbury à Rome. En 515, Sigismond, roi des Burgondes, y fonde un des premiers cloîtres de Suisse. L'abbaye exerce dès le début un fort rayonnement sur la région et son histoire. Aujourd'hui encore, c'est un centre spirituel important. A St-Maurice, le visiteur pénètre dans une nouvelle dimension, où l'avenir se nourrit du passé.

En Suisse

Vous pouvez rechercher 4 ou 5 lieux qui représentent des éléments typiques de la Suisse que vous pourrez découvrir en allant par exemple sur le site ci-dessous.

http://www.myswitzerland.com/fr-ch/decouvrir_la_suisse/top_attractions.html

8. Actualités

Relevez les sujets des dernières votations fédérales ou des votations à venir. Il est important dans les explications de mettre en avant les enjeux de chaque objet soumis au vote.

Titre de la votation	Résultat	Explication du sujet

9. Droits et devoirs

Droits fondamentaux

Selon la Constitution fédérale <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html>

- Dignité humaine
- Liberté de conscience et de croyance
- Egalité (homme/femme, en situation de handicap, etc...)
- Liberté d'opinion et d'information
- Droit à la vie et liberté personnelle
- Liberté des médias
- Protection des enfants et des jeunes
- Liberté de la langue
- Droit d'obtenir de l'aide dans des situations de détresse
- Droit à un enseignement de base
- Protection de la sphère privée
- Liberté de réunion
- Droit au mariage et à la famille
- Liberté d'établissement
- Liberté économique

Devoirs

Devoir de respecter les lois

Chaque citoyen-ne doit respecter la Constitution et les lois que le peuple s'est données. Il-elle accepte les décisions prises démocratiquement selon la règle de la majorité.

Devoir civique

L'abstentionnisme met en danger la démocratie, il est du devoir de chaque citoyen-ne d'utiliser de ses droits civiques en allant voter.

Devoir fiscal

Afin de remplir ses obligations, la communauté a besoin de l'aide de tous. Chaque citoyen-ne a l'obligation de déclarer son revenu, sa fortune et de payer des impôts en fonction de ses moyens.

Devoir de solidarité

En payant des cotisations aux assurances sociales, chaque citoyen-ne fait preuve de solidarité à l'égard des autres membres de la communauté, mais il-elle s'assure aussi contre la maladie, le chômage, l'invalidité, la vieillesse, etc.

Service militaire

Tout homme de nationalité suisse est astreint au service militaire. La loi prévoit un service de remplacement.